

Composition de la formation permanente Logement

Par décision de son président, Jean-Martin Delorme, président de la section Habitat, cohésion sociale et développement territorial du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD),

Sont membres de la formation permanente Logement :

Au titre de l'administration :

Le Président de la Commission de l'économie du développement durable (CEDD)

Le Commissariat général au développement durable - Service des données et études statistiques (SDES)

Le Commissariat général au développement durable - Service de l'économie verte et solidaire (SEVS)

La Direction Générale de l'aménagement, du logement et de la nature - Direction de l'habitat, l'urbanisme et les paysages (DHUP)

La Direction générale du Trésor (DGT)

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

La Direction générale des finances publiques (DGFIP)

La Direction générale des collectivités locales (DGCL)

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

La Direction de la sécurité sociale (DSS)

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Au titre de leur rôle économique et social dans le domaine du logement :

Etablissements publics, opérateurs, autorité indépendante

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH)

CDC-Banque des territoires

Action Logement

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)

L'Agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS)

L'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL)

La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

France Stratégie

La Banque de France

Organisations professionnelles

L'Union sociale pour l'habitat (USH)

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI)

La Fédération française du bâtiment (FFB)

La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)

La Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM)

Le Conseil supérieur du notariat (CSN)

Organisations syndicales salariées

Force Ouvrière (FO)

La Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Représentants des collectivités territoriales

Régions de France

L'Assemblée des départements de France

L'ADCF (Intercommunalités de France)

L'Association des maires de France

Représentants associatifs

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)

La Fondation Abbé Pierre

Le Secours catholique

L'Union nationale des associations familiales (UNAF)

Au titre de leur expertise :

M. Didier CORNUEL, professeur des universités en économie à l'université de Lille 1

M. Jean Claude DRIANT, professeur à l'École d'urbanisme de Paris

M. Guillaume GILQUIN, responsable du service des études à la Caisse des dépôts

Mme. Florence GOFFETTE-NAGOT, directrice de recherche au CNRS

Mme. Anne LAFERRERE, chercheuse affiliée à l'université de Paris-Dauphine

Mme. Anne-Katrin LE DOEUFF, directrice générale de l'AORIF

Mme. Emmanuelle PARRA-PONCE, directrice des rédactions Habitat Urbanisme

Mme. Radmila PINEAU DATSENKO, chercheuse en économie au CREDOC

Mme. Geneviève PRANDI, directrice de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP)

M. Alain TRANNOY, directeur de recherche à l'École des hautes études en sciences sociales

M. Daniel WAHL, membre du comité scientifique de l'observation des loyers

M. Jacques FRIGGIT, ingénieur général au Conseil général de l'environnement et du développement durable